

Sens, le 13 avril 2017

Communiqué de presse

Objet : déchèterie de Rousson : carte d'accès obligatoire

Au 1er juin 2017, l'entrée à la déchèterie de Rousson se fera uniquement sur présentation d'une carte d'accès. Cette dernière vous donnera le droit d'accéder à toutes les déchèteries de la Communauté d'agglomération.

La demande de cette carte peut être faite à l'accueil de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais au 14, boulevard du 14 juillet à Sens en remplissant le formulaire et en joignant un justificatif de domicile.

Le formulaire peut aussi être téléchargé sur le site internet de la CAGS.

Contact :

Service Communication
Ville de Sens : 03.86.95.68.19

